

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » mention "sport automobile"

RNCP36786 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEJEPS — Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15497
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/07/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FFSA ACADEMY	39529035600025	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, le perfectionnement sportif en sport automobile nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité "perfectionnement sportif" mention "sport automobile" permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

- Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de sport automobile ;
- Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de sport automobile ;
- Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de perfectionnement sportif en sport automobile ;
- Encadrement de l'activité circuit, karting ou rallye en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Concevoir un projet d'action ;
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif en sport automobile ;
- Encadrer le sport automobile circuit, karting ou rallye en sécurité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le DE JEPS mention sport automobile permet de répondre à l'encadrement du secteur de la compétition automobile qui peut évoluer dans le cadre associatif au niveau des clubs, des comités régionaux et de la fédération ou dans le secteur professionnel des écuries privées qui représente son secteur principal d'intervention.

Les activités professionnelles du titulaire d'un DE JEPS sport automobile intègrent au-delà de l'enseignement du perfectionnement de la maîtrise des véhicules en compétition, des compétences et des connaissances liées à la programmation des saisons sportives des pilotes et de leur évolution vers le haut niveau.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La certification permet d'occuper des emplois d'entraîneur en sport automobile.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif en sport automobile est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- justifier d'une expérience d'encadrement sportif dans l'option choisie de soixante mois minimum ;
- attester d'une maîtrise technique de l'activité sport automobile dans l'option choisie ;
- justifier de la connaissance du milieu de la compétition dans l'option choisie.

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de :

a) la production d'une attestation d'expérience d'encadrement sportif dans l'option choisie de soixante mois minimum, délivrée par le responsable de la structure concernée ;

b) la réussite aux tests d'exigence préalable suivants :

- une épreuve écrite consistant en un questionnaire organisé pendant trente minutes maximum comportant vingt questions élaborées par un spécialiste de l'option choisie par le candidat. Les questions posées doivent permettre d'appréhender la connaissance qu'a le candidat du milieu de la compétition. Pour valider cette épreuve, le candidat doit obtenir au moins seize bonnes réponses.
- deux tests techniques.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 200 €
Selon la branche	6 000 € – 10 200 €
Prise en charge	Branches concernées
10 200 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 057 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/07/2027
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42812

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/diplomes-et-encadrement/dejeps/reglementation/specialite-perfectionnement-sportif-du-de-jeps/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36786/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	18 600 €
Durée	1400 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	03/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	6 600 €
Coût moyen par dossier	3 300 €
Durée moyenne	240 h
Période	02/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.